

# Mémoire sur le projet d'implantation d'une mini- centrale hydroélectrique au pied du barrage Matawin

Par le :



Personne contact :  
Erick Duchesneau, Directeur  
3911 Route 155  
Rivière Mattawin (Québec) G0X 2C0

9 décembre 2005

Mattawin, le 9 décembre 2005

Monsieur Thomas J. Mulcair  
Cabinet du ministre du Développement durable,  
de l'Environnement et des Parcs  
Ministère du Développement durable,  
de l'Environnement et des Parcs  
Édifice Marie-Guyart, 30<sup>e</sup> étage  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7

**Objet : Mémoire sur le projet d'implantation d'une mini-centrale hydroélectrique  
au pied du barrage Matawin**

Monsieur le ministre,

Le Centre d'Aventure Mattawin, est un centre de plein air offrant une multitude d'activités telles que le rafting, le kayak ainsi qu'une dizaine d'activités terrestres et nautiques. Notre centre d'aventure réalise ses opérations dans la vallée de la rivière Mattawin depuis 12 ans. Le centre emploie dans sa période forte en achalandage, plus d'une trentaine d'employés, principalement des guides d'aventure. Nous maintenons des opérations à l'année et nous offrons lors de la saison hivernale des forfaits de raquette et de l'hébergement d'expérience. Notre entreprise c'est méritée de nombreux prix régionaux en tourisme et connaît une progression constante.

La majeure partie (plus de 80%) des activités repose sur l'accessibilité à la rivière Mattawin, essentiellement sur son débit, et la qualité de l'eau.

Ce mémoire vise à documenter la pertinence de prendre en considération les efforts multiples et soutenus d'un produit touristique générateur de mise en valeur de notre région, d'emplois, et de retombées économiques en pleine croissance. Nous invitons les promoteurs du projet de mini centrale sur la rivière Mattawin à s'inscrire dans un projet partenarial qui tiendra non seulement compte des besoins de notre entreprise et des utilisateurs de la rivière mais aussi dans un projet qui fera la promotion de notre région.

Face à un tel projet, notre préoccupation principale est naturellement liée au débit de la rivière. Bien que le projet stipule qu'Energex n'aura pas la gestion du débit, cette gestion demeure dans le champs des responsabilités d'Hydro-Québec, nous craignons qu'un nouvel intervenant vienne changer les ententes déjà existantes. Nous préconisons fortement que les ententes déjà conclues avec Hydro-Québec soient respectées et pérennisées par un document officiel liant les parties impliquées. Les besoins et les éventuelles possibilités de développement du Centre d'Aventure Mattawin et de tous les

autres intervenants doivent être intégrés dans la gestion courante du réservoir comme par le passé.

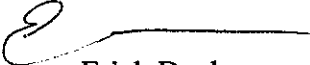
De plus, nous croyons juste d'exiger que notre centre soit régulièrement et surtout rapidement informée de tout changement par Energex ou Hydro-Québec qui pourraient compromettre nos activités telles que coupure temporaire du débit, pollution occasionnée par la construction, l'achalandage et l'exploitation du barrage. Nous souhaitons aussi que soit documenté l'impact de l'aménagement et de la circulation accrue lors de la période de construction qu'aura les routes de la Z.E.C. Chapeau de Paille sur le territoire exploité par notre entreprise.

De plus, nous appuyons sans équivoque nos collègues de la MRC Mékinac et de la Z.E.C. Chapeau de Paille qui demandent que soient reconsidérés de façon exhaustive les impacts économiques, sociaux et environnementaux qui retomberont sur la région de Mékinac. De plus nous estimons justes que nous soit présentées les mesures qui seront prises pour contrer les impacts prévisibles que peut avoir un tel projet dans la région de Mékinac. Notamment en ce qui a trait à la circulation accrue, les dommages causés aux routes forestières, au maintien de la qualité de l'eau, des frayères, à la tranquillité et la préservation de cet espace qui est un produit d'attraction pour le tourisme, le débit de la rivière et autre impact sur la faune et la flore.

Pour terminer, nous souhaitons nous positionner face à l'autorisation de ce projet. Bien que ce projet ait moins d'impact qu'un projet de mini central standard dû au fait qu'il soit construit à même un barrage existant et que le réservoir taureau soit déjà en place. Nous croyons que le promoteur doit devenir un partenaire direct dans le développement touristique de notre région et ce non seulement à court terme mais bien à long terme. De cette façon, ce projet pourrait si il tient compte des recommandations être un projet novateur et prometteur en retombées positives, ce non seulement pour l'entrepreneur mais bien pour une région entière.

Les ressources naturelles de la région constituent un moteur important de développement économique, les actions complémentaires et qui contribuent à renforcer notre région doivent reposer sur des actions partenariales qui sauront faire bénéficier toute la région.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez et vous prions d'accepter, monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

  
Erick Duchesneau  
Centre d'Aventure Mattawin